Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Mesnil-Barré (le) - Tome IV

Mesnil-Barré (le), c^ne^ de *Saint-Germain-le-Guillaume. — Seigneurs :* Isabeau d'Averton, veuve de Jean de Fontenailles, sœur de Jean d'Averton, époux de Marg. d'Avaugour, 1422. — Jean et non Guyon de Fontenailles, sgr de la Forêt d'Aubert, mari de Jeanne de la Béchère. — La terre, à cette époque, était indivise entre les d'Averton et d'Avaugour. — Ce fut peut-être parce qu'il était protestant que la terre fut séquestrée sur Charles du Matz. Hélène du Guesclin, qui s'en dit douairière encore en 1724, renonce à la succes, mobilière de Michel-Louis-Charles-Vincent du Matz, son fils aîné, qui avait été mis en possession par l'influence de Chamillard, et non l'inverse comme il a été imprimé (t. III, p. 36, col. 2, ligne 1). Joseph-Joachim et Vincente-Clarisse, frère et sœur de ce dernier, obtinrent des lettres de bénéfice d'inventaire pour recueillir la succession. Clarisse-Vincente eut la part de son frère, † le 25 septembre 1738, et inhumé à Saint-Germain, et mourut elle-même au bourg d'Andouillé, le 28 août 1751. — La terre fut adjugée le 25 avril 1755, aux requêtes du Palais, pour 151.000 ℔, à Franç.-Jos. de Goyon, mari d'Aubine-Louise de Goyon, à Madeleine-Rose de G., qui épousa N. de Caradeuc, et à René-Joseph de G., aumônier de la reine. Ce dernier fut remboursé en 1761. N. de Goyon et N. de Caradeuc partagèrent en 1768, le premier eut le Mesnil-Barré. Des acquisitions conventionnelles firent passer la terre en l'an VI à Jean Gasté, acquéreur sur N. de Goyon de Beaufort, émigré, et vendeur en l'an XI, à Pélagie de Goyon de Beaufort, de Saint-Servan. — Pierre-Jos. Courte de la Goupillère acquiert en 1851, de N. Delaunay du Fresne. — Actuellement à M. le baron B. de Rouville (1910).